



Formation « Violences sexuelles dans le domaine du sport : connaître les infractions, les prévenir et savoir agir » - 7 heures

Référentiel de formation



FORMATION

Violences sexuelles dans le sport - N1
Connaître les infractions, les prévenir et agir

Niveau général visé par la formation

Module de développement des compétences permettant aux professionnels et aux dirigeants bénévoles de prévenir les infractions à caractère sexuel dans le cadre de la pratique sportive.

Ce module de formation ne donne ni prérogatives supplémentaires ni délivrance d'une certification.

Une attestation individuelle de formation sera envoyée aux stagiaires ayant participé à l'entièreté de la formation.

Cette formation se situe dans un parcours de formation expliqué ci-dessous :

Intitulé de la formation	Volume horaire	Organisation pédagogique	Intervenants
Formation « Violences sexuelles dans le domaine du sport : connaître les infractions, les prévenir et savoir agir »	7H	Module en présentiel (sauf contraintes sanitaires ou gouvernementales)	CROS CVL avec comme « Intervenants » : - Colosse aux Pieds d'Argile - DRAJES - SDEJS

A quel besoin répond le projet de formation ?

Le projet de formation s'inscrit dans un contexte national de prise de conscience des problématiques liées aux violences sexuelles en milieu sportif ainsi qu'à la libération de la parole des victimes plus importantes. Dans ce contexte, il est important que les acteurs du sport soient informés des obligations légales, les protocoles d'alerte, des interlocuteurs incontournables et qu'ils travaillent sur la protection des enfants et des éducateurs. De plus, les clubs, les éducateurs, se sentent souvent éloignés des cas de violences sexuelles dans le sport. Cependant, nous constatons depuis la libération de la parole des victimes qu'aucun sport n'est épargné par les violences sexuelles et la pédocriminalité.

Public visé

- Professionnels du sport
- bénévoles du sport

Prérequis nécessaires pour suivre la formation

Il n'y a pas de prérequis nécessaire pour suivre la formation.

Allègement de formation

Au regard de la durée de formation, il n'y aura pas d'allègement de formation possible.

Prix de la formation

Gratuite car prise en charge dans le cadre de financements d'Etat.
Les frais de restauration seront pris en charge.

Accessibilité

Pour toute question liée à l'accessibilité, il est indispensable de contacter la référente handicap du pôle formation du CROS CVL : Marie-Anne Tourault : formation.cvl@franceolympique.com
Des solutions seront envisagées collectivement entre l'organisme de formation et le stagiaire concerné.e.

Objectifs de formation / compétences visées

La formation vise les compétences suivantes :

1. Se prémunir des situations à risque en lien avec les violences sexuelles dans le cadre d'une activité sportive

2. Réagir face à une infraction à caractère sexuel dans le cadre d'une activité sportive

Organisation de la formation

7 heures de formation réparties comme suit :

Compétence (objectif de formation)	Objectifs pédagogiques	Contenus	Durée – modalités péda
1.	Identifier les différentes infractions à caractère sexuel	Données chiffrées sur les violences sexuelles en milieu sportif Actualités diverses liées aux thèmes (presse, contexte de libération de la parole) Cellule « signal-sport » Définitions des infractions sexuelles (exhibition, harcèlement, viol, inceste...) Identification des parties intimes Charte des « Colosses » 12 conseils pour éviter de se placer en situations à risque	Présentation théorique Visionnage de vidéos de synthèse Echanges de pratiques Durée : 2h00
	Comprendre ce qu'est un pédocriminel et leur mode d'action	Définition du profil des pédocriminels (définition pédophile, hébéphile...) Etude du mode d'action en milieu sportif (verrouillage de la parole) Protection des risques (les signaux faibles) Délais de prescription	Analyse d'articles de presse (articles envoyés en amont de la formation avec la consigne donnée aux stagiaires de les lire) Témoignages possibles de victime Durée : 1 h 00
	Identifier les signaux d'alertes chez une victime et favoriser la libération de la parole	Traumatismes de la victime Comportement de repli Comportements excessifs Quelques conseils pour recevoir la parole de mineur	Etude des signaux d'alerte chez une victime Témoignages possibles de victime et/ou d'enquête Durée : 1h00

2.	Analyser une situation à risque et apporter les solutions adaptées	Identification des obligations légales en tant qu'acteur du sport (code du sport) Clarification de la démarche de signalement (à qui et comment) Acteurs incontournables de la démarche de signalement (numéro spéciaux, service de l'état, CRIP) Démarche à mettre en place (qui, quoi, quand, où ?)	Présentation théorique Etude et analyse de situations Durée : 3h00
----	--	--	--

Total : 7 heures de formation

Modalité pédagogique

La formation alternera des temps de théorie et de temps de travail individuel et en groupe.

Des articles de presse sera envoyés en amont avec comme consigne de les lire avant la formation. Ils serviront lors des échanges et des travaux.

Evaluation

Chaque participant, pour recevoir son attestation individuelle de formation devra participer à l'ensemble de la formation.

L'évaluation des acquis des participants se fera au fil de la formation à travers des interrogations formatives ponctuelles (quiz) et à travers une production de ressources diverses (restitution de groupe).

Ressources pédagogiques

Les documents de formation seront par mail à l'issue de la formation. Ils seront complétés par toutes ressources jugées utiles en lien avec la formation (vidéos, liens Internet...).

Des articles de presse seront envoyés en amont de la formation avec comme consignes de les lire.